

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT**

**N°01/CA/DEP/2015**

L'Etablissement National de l'Entretien Routier (**ENER**) envisage de réaliser, des travaux de fixation mécanique et biologique des dunes de sable (travaux neuf et d'entretien des sites existants) sur les Routes Nationales 1, 3 & 4 (Nouakchott – Akjoujt, Nouakchott – Nouadhibou, Nouakchott – Boutilimit, Sangrafa – Moudjéria, Bretelles de Nébaghiya, Teyaret – Tenzak et entrée de Benichab) dans le cadre de son Programme des travaux 2015.

A cet effet, l'**ENER** sollicite des offres sous plis fermés de la part des entités admises à concourir et répondant aux critères de qualifications requis pour exécuter les travaux suivants : Fixation mécanique et biologique des dunes de sable (travaux neufs et d'entretien des sites existants) sur les Routes Nationales 1,3& 4.

Ces travaux sont repartis en dix (11) lots distincts et indivisibles dont quatre (05) lots de travaux neuf et six (06) lots de travaux d'entretien ; comme suit :

**A- Travaux neufs : Fixation mécanique et biologique sites neufs en (05 lots distincts de 04ha chacun)**

- |                 |                                                                |
|-----------------|----------------------------------------------------------------|
| <u>Lot N° 1</u> | : Nouakchott – Nouadhibou Pk 380;                              |
| <u>Lot N° 2</u> | : Entrée de Benichab et Teyaret Tenzagh Pk 0 – 5.7 et Pk 24.3; |
| <u>Lot N° 3</u> | : Nouakchott – Boutilimit à partir du Pk 80 ;                  |
| <u>Lot N° 4</u> | : Nouakchott – Boutilimit à partir du Pk 80 ;                  |
| <u>Lot N° 5</u> | : Nema – Nbeikett Lahwach à l'entrée de Nbeikett Lahwach ;     |

**B- Travaux d'entretien : Fixation mécanique et biologique sites existants :(06 lots distincts de 05ha chacun)**

- |          |                                                                      |
|----------|----------------------------------------------------------------------|
| Lot N° 1 | : Nouakchott – Nouadhibou Pk 390;                                    |
| Lot N° 2 | : Nouakchott - Akjoujt au Pk 44;                                     |
| Lot N° 3 | : Nouakchott - Akjoujt au Pk 44;                                     |
| Lot N° 4 | : Sangrafa – Tidjikja entre Pk 39 et Pk 60;                          |
| Lot N° 5 | : Sangrafa – Tidjikja entre Pk 39 et Pk 60;                          |
| Lot N° 6 | : Bretelle de Nébaghiya Pk 120 de Nktt et Pk 3 du début de la route. |

La durée d'exécution proposée pour l'exécution des travaux ne peut excéder deux (02) mois par lot et dix (10) mois de gardiennage et d'entretien par lot (site) à compter de la date de réception provisoire.

Le soumissionnaire ne peut prétendre à l'attribution de plus d'un lot.

Les entités admises à concourir et intéressées peuvent obtenir des informations auprès de la **Direction Générale de l'ENER – Carrefour de l'Aéroport - B.P. : 6593 - Nouakchott - Mauritanie** et prendre connaissance des documents du Dossier d'Appel d'Offres à la

Direction des Etudes et de la Programmation de Neuf (9) heures à dix sept (17) heures locales, les jours ouvrables à compter du 05/08/2015.

Peuvent concourir au présent Appel d'Offres, les entreprises et groupements d'entreprises répondant aux critères de qualification définis dans le Règlement d'Appel d'Offres.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres contre le paiement d'un montant non remboursable de Cinquante Mille (**50.000**) Ouguiyas, par versement dans le compte bancaire N° : 5968 ouvert au nom de l'**ENER** à **ORABANK** agence de Nouakchott en Mauritanie ou en espèce à la Service des Etudes et de la Programmation à la DEP.

Les offres devront être remises sous pli fermé au plus tard le jeudi 03/09/2015 à 12 heures, heure locale, à l'adresse suivante : A Monsieur le Président de la Commission d'Achats de l'**ENER**, B.P. 6593, Carrefour Aéroport, Nouakchott.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le désirent, le jeudi 03/09/2015 à 12 heures, heure locale. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Le soumissionnaire restera engagé par son offre pour un délai de cent vingt (120) jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

Chaque offre sera accompagnée d'un cautionnement provisoire d'au moins un pour cent (1 %) du montant de l'offre financière.

L'**ENER** se réserve le droit d'accepter ou d'écarter toute offre et d'annuler la procédure d'appel d'offres et d'écarter toutes les offres, à un moment quelconque avant l'attribution du marché, sans, de ce fait, en courir une responsabilité quelconque vis-à-vis du ou des soumissionnaires affectés, ni être tenu d'informer le ou les soumissionnaires affectés des raisons de sa décision.

L'**ENER** se réserve également le droit de déclarer l'Appel d'Offres infructueux lorsqu'il est évident qu'il y a absence de concurrence ou lorsqu'il est constaté que les montants des offres sont trop élevés.

**Le Directeur Général de l'ENER**

**Wone OUSMANE**